



HOPITAUX
DU PAYS DU
MONT BLANC

Direction Générale

CRIC Auvergne, Rhône-Alpes

KAR A190973 KJF

01/07/2019



Monsieur Jean-Rémi RICHARD
Directeur

A

Madame la Présidente
Chambre Régionale des Comptes
Auvergne – Rhône-Alpes

Sallanches, le 27 juin 2019

Affaire suivie par Catherine PREVOST
Directrice des Finances – 04 50 47 31 50

NRéf: 2019-00 JRRCPREWKR

OBJET : réponse observations

Madame la Présidente,

J'ai l'honneur de faire suite à votre courrier du 29 mai 2019 et du Rapport d'observations définitives réalisé par vos services concernant les comptes et la gestion des Hôpitaux du pays du Mont-Blanc pour les exercices 2011 à 2017.

- Pages 7 (1.1.2) : le service de SSR se situe uniquement sur le site de Chamonix.
- Pages 11 : (2.1.2) : la fragilité de l'équipe de gynécologie-obstétrique, si elle a été réelle en 2017 et 2018 est aujourd'hui à relativiser fortement. En effet, l'équipe est quasiment au complet en 2019 (quatre recrutements effectués entre septembre 2018 et mai 2019, ce qui porte l'équipe à 7 ETP). Dès janvier 2020, (après un retour d'un congé maternité), l'équipe sera au complet (8 ETP).

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.

Hôpitaux du Pays du Mont-Blanc
Le Directeur

Jean-Rémi RICHARD

Les publications de la chambre régionale des comptes
Auvergne-Rhône-Alpes
sont disponibles sur le site internet des juridictions financières :
<https://www.ccomptes.fr>

**Chambre régionale des comptes
Auvergne-Rhône-Alpes**
124-126 boulevard Vivier Merle CS 23624
69503 Lyon Cedex 03

auvergnerhonealpes@crtc.ccomptes.fr